

SESSION DU 22 JUIN 2023

VCEU du groupe L'écologie ensemble relatif à la méthanisation et au projet à Corcoué sur Logne

Exposé des motifs :

Dans un rapport publié en 2021 et adopté à l'unanimité, une mission d'information du Sénat dressait le bilan des bénéfices de la méthanisation tout en pointant les risques d'externalités négatives en cas de développement non maîtrisé.

Deux ans plus tard, les débats autour du projet de méthaniseur porté par la SAS Métha-Herbauges à Corcoué-sur-Logne en Loire-Atlantique, soumis à enquête publique jusqu'à ce 16 juin 2023, montrent la nécessité de construire un nouveau cadre pour le développement de la méthanisation. Le rapport de la mission d'information du Sénat décrit d'ailleurs le projet à Corcoué-sur-Logne comme « *un véritable cas d'école de ce qu'il ne faut pas faire* ».

Le projet, décrié localement et faisant l'objet d'un avis négatif du Conseil départemental de Loire-Atlantique, des communes de Corcoué sur Logne, Saint Colomban, La Limouzinière, Rocheservière, Saint Lumine de Coutais, Grand'Landes ou encore Touvois, présente un caractère industriel démesuré et donc contraire aux intérêts écologiques, agricoles et démocratiques. Sa remise en cause est nécessaire pour construire un modèle de méthanisation plus vertueux, sûr et consensuel.

En effet, dans un contexte de fort développement de la méthanisation, de nombreux projets soulèvent des interrogations et des oppositions sur notre territoire. Pourtant, après la sobriété comme préalable pour réduire nos consommations énergétiques, la méthanisation fait partie des solutions à développer dans le cadre du mix énergétique. Elle permet également d'apporter un complément de revenus aux agriculteurs et agricultrices qui s'engagent dans les projets.

L'accélération, par le Gouvernement, des projets sans tenir compte des externalités négatives, crée une opposition entre transition énergétique et transition agricole, tout en renforçant la fracture avec les territoires d'implantation concernés.

A son échelle, en tant que cheffe de file pour la transition énergétique sur son territoire, notre Région doit enfin prendre position sur le projet de méthaniseur à Corcoué-sur-Logne et travailler avec les acteurs concernés à établir des critères pour orienter la filière vers un développement maîtrisé. Les projets d'unités de méthanisation en Pays de la Loire doivent intégrer les dimensions écologiques et sociales nécessaires pour réussir leur ancrage territorial, et permettre une réappropriation de la question énergétique, avec une association en amont des collectivités et des citoyens et citoyennes.

Le Conseil régional, réuni en session plénière le jeudi 22 juin 2023 :

- émet un avis négatif concernant le projet de méthaniseur porté par la SAS Métha-Herbauges à Corcoué-sur-Logne.
- demande au préfet de ne pas autoriser la poursuite du projet.
- appelle le Gouvernement à revoir sa doctrine en matière de développement de la méthanisation, pour construire un modèle vertueux et consensuel, qui associe la profession agricole, la population et les collectivités locales.



Franck Nicolon, conseiller régional
et l'ensemble des élu-e-s du groupe
L'écologie ensemble